

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 43 (1985)

**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Formation pour l'agriculture<sup>1</sup>

Publiée conjointement par la FAO, l'OIT et l'UNESCO, cette revue annuelle traite de la formation et de la vulgarisation dans les régions rurales des pays en développement. Le numéro daté 1983 réunit 15 articles fort différents. Certains sont écrits par des enseignants occidentaux (Malassis, Fortmann, Luning, Salinas, Crouch). D'autres par des experts des organisations internationales (Kabwaia pour l'UNESCO, Lok et Maalouf pour la FAO). D'autres par des fonctionnaires africains (Tabaro, du Zaïre, Anallet, de Tanzanie, Odare, du Soudan). Cette diversité d'origine conduit à une différence de style : administratif chez les uns, didactique chez les autres. Une certaine unité résulte cependant de l'objectif commun à tous les auteurs : former des vulgarisateurs capables de convaincre les villageois du tiers monde qu'il leur faut changer de méthodes. Le départ des colons a laissé bien des Africains sans directives pour travailler «à la moderne», alors que le progrès démographique requiert un accroissement rapide de la production. L'aide internationale doit porter plutôt sur des moyens de production que sur des produits ; il reste à trouver sur place les hommes capables de les utiliser.

Eveiller la conscience d'un manque et d'une possibilité de progresser est une tâche prioritaire, longuement commentée par Lok, Crouch, Luning. Les experts africains soulignent la nécessité de passer par les pouvoirs coutumiers pour entraîner l'ensemble de la population. Mais l'initiative reste occidentale. La réussite la plus importante mentionnée dans la revue est une sorte de coopérative, dite «Développement populaire», patronnée par l'Eglise catholique, qui permet à une région du Zaïre (700 000 habitants) non seulement de se nourrir convenablement, mais d'exporter des vivres. La conclusion de l'expert africain qui décrit cette réalisation est ambiguë. Le succès s'accompagne d'une centralisation de la décision qui «risque d'engendrer de nouveau la dépendance». Il faudra attendre que suffisamment d'Africains aient été formés comme vulgarisateurs.

J. VALARCHÉ

---

<sup>1</sup> FAO-UNESCO-OIT : *Formation pour l'agriculture et le développement rural*, Collection FAO. Rome, 1985.

## L'aide alimentaire<sup>1</sup>

La FAO réédite les trois études qui ont permis à l'aide alimentaire de s'institutionnaliser.

L'aide alimentaire fut d'abord la couverture de la liquidation d'excédents encombrants. La fin de la guerre de Corée — comme celle des guerres précédentes — avait laissé les Etats-Unis pourvus de stocks indésirables. Ils prirent des mesures pour s'en débarrasser qui, sous couvert de philanthropie, menaçaient le commerce international des produits agricoles. Pourtant le principe était juste d'équilibrer les marchés agricoles par un accroissement de la demande plutôt que par une réduction de l'offre. C'est pourquoi la FAO étudia la possibilité de transformer les excédents en moyens de développement. Trois experts analysèrent les divers problèmes que soulève l'attribution d'excédents agricoles, irréguliers par nature, à des Etats qui entreprennent de se développer.

Le premier, Gerda Blau, établit la première formule «vivres contre travail» qui posait les conditions requises pour la réussite. L'Etat bénéficiaire doit prendre des mesures pour que les denrées données ne perturbent pas la production nationale et il doit ouvrir des chantiers pour qu'elles servent à développer l'équipement national.

Le second expert, Mordecai Ezekiel, réalisa sur le terrain une étude pilote montrant comment l'approvisionnement des travailleurs sur les chantiers se fait à partir de denrées d'origine étrangère en évitant de gêner, soit la production du pays en développement, soit l'exportation des pays tiers.

Le troisième expert de la FAO fut le directeur — à l'époque B.R. Sen. Il réussit à transformer en arrangement multilatéral les accords bilatéraux qui reliaient jusque là les pays excédentaires aux pays démunis. Les Etats-Unis étaient, par la force des choses, à l'origine de la plupart des accords bilatéraux. Ils acceptèrent d'adapter leur programme d'écoulement aux plans nationaux de développement et de fournir la plus grande partie du financement à un programme alimentaire mondial qui se déroule régulièrement depuis 1963.

J. VALARCHÉ

## L'agriculture<sup>2</sup>

La Suisse a une politique agricole depuis 100 ans. Puisqu'elle a commencé par un arrêté fédéral pris dans un pays sensible au fédéralisme, il est normal que l'auteur ouvre son étude par une analyse serrée de sa constitutionnalité. L'ouvrage de P. Moor rendra service aux juristes suisses. Mais aussi aux économistes, avant tout aux ruralistes. Le fondement économique des lois et règlements est clairement exposé. Le droit public agricole est «une jungle épaisse et touffue», mais P. Moor ne s'y est pas perdu. La complication étant plutôt dans les choses que dans l'esprit du législateur, le détail était inévitable. Mais le livre se lit sans peine, tant sont clairs le style et la composition.

---

<sup>1</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture: *L'aide alimentaire au service du développement*. Trois études par G. Blau, M. Ezekiel, B.R. Sen. Rome, 1985.

<sup>2</sup> Pierre Moor: *Agriculture*, Presses polytechniques romandes, Lausanne, 1985.

L'économiste retiendra évidemment surtout le chapitre consacré aux principes de la politique agricole. Leur énoncé est raisonnable, leur application fluctuante. Les conflits d'objectifs sont en effet inévitables. Il est normal que les agriculteurs soient rémunérés de leurs efforts et que les consommateurs soient approvisionnés au moindre coût. Il est obligatoire que le pays maintienne sa neutralité et nécessaire qu'il multiplie ses relations extérieures. Les écologistes du pays réclament la protection de la nature et les comptables proposent toutes sortes de moyens artificiels pour diminuer les prix de revient de la culture et de l'élevage. C'est la tâche des hommes politiques, en Suisse comme ailleurs, de trouver des compromis et de «sérier» les questions en mettant en première ligne tantôt tel objectif, tantôt tel autre. En permanence on voit le souci de maintenir une certaine façon de vivre et de travailler, qui définit tous les paysans du monde y compris ceux qui produisent «à la moderne».

Il faut avant tout, dans notre Occident, protéger le bien de famille, donc la propriété immobilière, mais l'étroitesse du sol utilisable a conduit à des prix fonciers qui nécessitent aussi une protection du fermier. Finalement le maintien d'une forte paysannerie, inscrit dans la loi, désigne une qualité plutôt qu'un nombre.

Après l'exposé des principes de la politique économique l'auteur examine une par une les productions végétales (blé, cultures fourragères, pommes de terre, betteraves) et animales (bétail, viande, lait, fromage, beurre). Chacune est expliquée par les conditions économiques et sociales, le but de sa législation, les modalités de sa distribution. Les références sont explicites et nombreuses, le raisonnement économique sans défaut.

En égard à de tels mérites, les objections pèsent peu. L'historique du début m'a semblé un peu rapide. L'arrêté fédéral de 1884 annonçait une politique agricole moins sommaire que ne le croit M. Moor. Accepter la spécialisation dans des productions de qualité était défendable tant que la guerre ne menaçait pas. Le protectionnisme était juridiquement discutable (liberté du commerce) et économiquement inopportun à une époque où la Suisse s'enrichissait par des activités secondaires et tertiaires. Je trouve aussi le ton général du livre exagérément pessimiste. «La loi sur l'agriculture n'a guère amélioré la situation» (p. 17). Pourtant, si les agriculteurs suisses sont plus prospères qu'il y a 35 ans, c'est en partie grâce aux interventions de l'Etat. Faut-il déplorer le manque de conception d'ensemble? Il n'y a pas de politique économique sans détour et les priorités dépendent d'une conjoncture internationale à laquelle la Suisse participe, mais qu'elle ne maîtrise pas. Nul ne doute que les niveaux de vie et les genres de vie se sont rapprochés, entre villes et campagnes. Les récriminations des unes et des autres relèvent de cette «satisfaction querelleuse» qui est le propre des démocraties contemporaines.

J. VALARCHÉ

## L'extension du chômage<sup>1</sup>

L'OCDE multiplie les publications consacrées au chômage. Celle dont il est question ici rend compte d'une réunion d'experts nationaux, à Nuremberg, les 8 et 9 novembre 1982. Ce colloque était parrainé conjointement par l'OCDE et par le ministère allemand du travail. Six exposés ont été présentés et furent suivis d'une discussion. Il a été question des coûts, de l'incidence globale du chômage sur l'économie, puis de l'assurance-chômage, du taux de remplacement des allocations de chômage et des autres utilisations possibles des fonds d'indemnisation. Le tout est parsemé de données statistiques en plus des tableaux qui figurent en annexes. Les chiffres sont fournis par les principaux pays membres de l'OCDE.

L'ouvrage a un caractère essentiellement technique. Il intéressera certainement les lecteurs qui, à un titre ou à un autre, se préoccupent du montant et de la forme des allocations de chômage ainsi que des différentes méthodes d'indemnisation en vigueur dans les principaux pays de l'OCDE. On y traite également du calcul des indemnités, de leur importance, des conditions posées pour obtenir les prestations et de la durée de celles-ci. En ce domaine, rien n'est unifié. Les pratiques diffèrent d'un Etat à l'autre ainsi que les définitions et les critères retenus. Aussi peut-on se demander si les chiffres et les indices obtenus sont comparables entre les pays. De toutes manières, ici plus encore qu'ailleurs, une grande prudence doit être de rigueur.

Il ne faut pas chercher dans cette étude beaucoup d'idées nouvelles, ni le développement de théories économiques se rapportant au chômage, par exemple au sujet de ses causes ou de la manière la plus propre à le réduire. Tel n'était d'ailleurs pas le but de cette publication. Peut-être alors eut-il été préférable de ne pas aborder du tout les questions de fond plutôt que de les mentionner sans les approfondir, ou de les trancher en une phrase. C'est ainsi qu'on relève dans l'avant-propos que durant cette conférence, deux écoles de pensée se sont affrontées. L'une accordait une importance primordiale à la lutte contre l'inflation, présentée comme la meilleure manière de résorber le chômage à terme. L'autre au contraire recommandait de se préoccuper en priorité de sous-emploi. Mais, les textes ne traduisent pas réellement cette différence de vues. Par ailleurs, la question essentielle de savoir si des taux élevés d'allocations de remplacement dissuadent ou non les chômeurs d'accepter un emploi qui leur serait offert est soulevée, mais c'est pour dire aussitôt qu'on ne l'examinera pas ici.

L'augmentation du chômage au cours de la dernière décennie est attribuée aux deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979/80; les causes profondes, que ce soit l'accélération du progrès technique ou la concurrence des nouveaux pays en voie d'industrialisation, ne sont pas abordées. Quant aux remèdes, il est dit que tous sont bons à prendre. Les seuls qui soient mentionnés sont l'encouragement à la croissance qualitative (mais sous quelles formes?), la réduction du temps de travail annuel et celle de la durée de vie active. Pourtant, ces deux dernières méthodes sont jugées très discutables et sont partout très discutées, y compris dans des études antérieures de l'OCDE. Il est en outre mentionné que les mesures prises pour maintenir ou améliorer les qualifications des chômeurs ne sont pas plus onéreuses que

---

<sup>1</sup> Ouv. collect. : *L'extension du chômage — Un défi pour la politique de garantie des ressources*; OCDE, Paris, 1984 (279 p.).

l'indemnisation du chômage, mais il est vite précisé qu'il n'est pas possible d'en chiffrer exactement les différents coûts.

En revanche, les données statistiques qui nous sont fournies, même si elles sont rapidement dépassées, ne manquent pas d'intérêt. On apprend qu'en 1980, dans les sept plus grands pays de l'OCDE, le nombre de semaines de chômage indemnisées a été de l'ordre de 330 à 380 millions. Quant à celui des chômeurs au bénéfice d'allocations, il a largement excédé vingt millions (et trente millions en 1982). Compte tenu des personnes que ces chômeurs ont à charge, c'est une population de 40 à 45 millions d'individus (dont 60 à 67 millions en 1982) qui vivent, en fait, des allocations de chômage versées. Ces chiffres permettent de mieux réaliser l'énormité du gaspillage de ressources humaines que constitue le chômage. Au sein de l'OCDE, on peut estimer, entre 1973 et 1982, à 1350 milliards de dollars, la perte de croissance due au sous-emploi. Il ne reste donc qu'à espérer — et non à déplorer — que le travail au noir accompli par beaucoup a eu pour conséquence de réduire sensiblement une telle perte.

En fonction du produit intérieur brut, le total des dépenses d'indemnisation du chômage a varié considérablement, en 1981, d'un pays à l'autre. Il représentait 3,9% au Danemark; 2,48% en Espagne; 2,33% au Canada; 1,92% en France; 1,52% en République fédérale d'Allemagne; 0,6% en Italie; 0,58% aux Etats-Unis et 0,27% en Norvège. En Allemagne, en 1982, un chômeur coûtait près de 24 000 DM par année, moyenne qui tient pourtant compte des sans-travail n'ayant pas droit aux indemnités. La même année, l'incidence budgétaire du chômage était de 45 milliards de DM, alors que les besoins de financement net du budget fédéral s'élevaient à 40 milliards de DM. Voilà des chiffres éloquentes, parmi bien d'autres données statistiques contenues dans cet ouvrage et qui ne le sont pas moins.

FRANÇOIS SCHALLER

### **Analyses et prévisions régionales à l'aide d'un modèle économique Le canton du Valais de 1960 à 1980<sup>1</sup>**

L'ouvrage de Mme Marie-Françoise Perruchoud-Massy, paru récemment aux Editions Peter Lang, devrait susciter l'intérêt des économistes d'action dont la réflexion est orientée vers les applications et les analyses empiriques et qui s'intéressent non seulement à la compréhension des phénomènes économiques mais aussi à leur contrôle, à leur orientation.

Ce travail dissèque l'économie valaisanne des années 1960 à 1980, lui fait passer une véritable radiographie, et ceci à l'aide d'un modèle économétrique régional. Ce modèle se rattache à l'école des modèles régionaux s'inspirant de la théorie de la « base économique » qui postule que, dans une économie régionale, les secteurs de base sont ceux qui travaillent pour l'exportation et que c'est leur développement qui exerce un entraînement sur les secteurs dont l'activité est orientée vers le marché intérieur.

---

<sup>1</sup> Marie-François Perruchoud-Massy, Editions Peter Lang, Berne.

Dans un canton à vocation touristique comme le canton du Valais, les secteurs reconnus comme secteur de base sont évidemment ceux qui ont trait à cette activité, notamment tout le secteur hôtelier et parahôtelier, la partie des services s'adressant aux touristes et la construction de logements touristiques, auxquels s'ajoutent l'agriculture et l'industrie dont les débouchés sont essentiellement extérieurs au canton. Les services publics, les services privés et la construction de logements non touristiques forment le reste de l'économie. C'est en utilisant cette typologie de l'économie valaisanne que l'ouvrage s'attache à décrire et à expliquer la formation des chiffres d'affaires, des revenus salariaux et des emplois dans chacun de ces secteurs. Une agrégation de ces résultats sectoriels, complétée par un ensemble d'hypothèses sur la formation des revenus non salariaux et sur l'évolution de la population résidante, conduit aux variables macroéconomiques, telles que le revenu cantonal, l'emploi et la population résidante, variables considérées comme endogènes «cibles» au niveau cantonal.

Cette partie descriptive du fonctionnement de l'économie valaisanne est magnifiquement parachevée par l'étude des possibilités d'application du modèle: calcul de multiplicateurs par rapport à certaines variables exogènes, simulation de situations et analyse de leur effet sur les variables cibles, prévision à court et moyen terme. L'instrument développé par Mme Marie-Françoise Perruchoud-Massy est donc de première importance pour le Valais, pour ses économistes et ses politiciens qui ont dorénavant entre leurs mains l'outil indispensable pour guider le développement de leur canton.

L'intérêt de cet ouvrage déborde cependant le champ de l'action pour toucher également au domaine didactique. En effet, cette étude illustre de façon complète le travail de l'économètre, travail qui, partant du choix des séries statistiques représentatives d'une réalité économique et parfois même de leur élaboration, passe par la formalisation des hypothèses relatives au fonctionnement de cette réalité, par leur quantification et leur vérification pour aboutir à l'analyse de l'impact de variations de variables exogènes contrôlables ou de décisions de politique économique sur cette réalité.

GABRIELLE ANTILLE